



alec 

RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2015





Édito

La rénovation énergétique est une opportunité directe pour un territoire d'agir concrètement en faveur de l'économie locale. Maîtrise des dépenses, maintien ou création d'emplois locaux, nouveaux services sont autant de bénéfices issus des travaux en faveur de la transition énergétique.

L'ALEC est au cœur de cette dynamique : de nombreux habitants et collectivités du territoire sollicitent ses conseils indépendants tout au long de leur parcours vers les économies d'énergie.

Après la COP21, l'enjeu partagé est de propager ces bonnes pratiques en étroite liaison avec les acteurs de la vie économique afin de faciliter et rassurer le "passage à l'acte" des porteurs de projets. Nous dynamiserons ainsi ensemble l'application concrète de la transition énergétique sur notre territoire avec une approche économique.

Ce rapport d'activités met en avant les actions partenariales phares menées par l'ALEC en 2015 au service de nos territoires. Comme chaque année, l'agence s'est impliquée au mieux pour préparer un avenir énergétique durable et soutenir vos projets.

Et pour joindre la parole aux actes, l'ALEC a choisi de rouler à l'électricité d'origine renouvelable avec la Renault Zoé® : la voiture la moins polluante possible pour les trajets de l'agence !

"Et vous l'énergie ?"



Jean-François HUSSON

*Président de l'ALEC Nancy Grands Territoires,
Sénateur de Meurthe-et-Moselle,
Vice-président du Grand Nancy.*





RAPPORT D'ACTIVITÉS 2015

Sommaire

L'ALEC Nancy Grands Territoires.....	06 et 07
<hr/>	
L'Espace INFO ÉNERGIE	
Présentation.....	08
Les chiffres clés de la mission EIE.....	09
EIE : des actions concrètes en 2015.....	10 et 11
<hr/>	
Le Conseil en Énergie Partagé	
Présentation.....	12
Les chiffres clés de la mission CEP.....	13
CEP : des actions concrètes en 2015.....	14 et 15
<hr/>	
2015 : l'ALEC au cœur de la transition énergétique.....	16 et 17
<hr/>	
Bilan financier 2015.....	18 et 19



L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Nancy Grands Territoires

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat – Nancy Grands Territoires est une association qui agit dans les domaines de l'efficacité énergétique, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et de la promotion des énergies renouvelables. Elle a été fondée en 2007 sous l'impulsion du Grand Nancy et du Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) de Nancy-Champenoux, en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

L'ALEC sensibilise, informe et accompagne les porteurs de projets. Ses actions couvrent les territoires de la Communauté Urbaine du Grand Nancy (266 000 habitants) et des Communautés de Communes des Pays du Sel et du Vermois (28 000 habitants) et du Grand Couronné (9 500 habitants).

L'ALEC fait partie de la fédération FLAME (Fédération des Agences Locales de Maîtrise de l'Énergie et du climat) qui représente officiellement le réseau français des agences, composé de 33 ALEC et plus de 300 collaborateurs.

Durant l'année 2015, l'ALEC Nancy Grands Territoires a vu le nombre de ses membres s'agrandir. Voici la liste actualisée des membres répartis en 4 collèges :

- les collectivités territoriales : la Communauté Urbaine du Grand Nancy, la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois, les villes de Pulnoy, Heillecourt, Laneuveville-devant-Nancy, Seichamps, Saint-Max, Houdemont, Villers-lès-Nancy, Malzéville, Fléville-devant-Nancy, Jarville-la-Malgrange, Ludres, Vandoeuvre-lès-Nancy et Nancy,
- les associations : le CPIE de Nancy-Champenoux, Lorraine Qualité Environnement, Air Lorraine, Réciprocité et Réduisons le CO₂,
- les administrations publiques et les représentants professionnels : la Fédération Française du Bâtiment de Meurthe-et-Moselle, l'Office Public de l'habitat (OPh) de Nancy, Batigère Nord-Est,
- les énergéticiens : EDF, Engie, Dalkia, Idex, ErDF et GrDF.

L'ALEC élabore également des projets avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers que sont l'ADEME, la Région Lorraine et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.



Les grands territoires de l'ALEC

GRÂCE AUX CONSEILS
PRODIGUÉS
PAR L'ALEC EN 2015

784 t

équivalent CO²
en moins dans
l'atmosphère

soit l'équivalent
de 5 millions de km en voiture

3,6 M

de kWh
économisés

soit la consommation
d'énergie annuelle
de 180 foyers lorrains

7,5 M€

d'investissements
au niveau local



COMMUNES ADHÉRENTES À L'ALEC

TERRITOIRE D'INTERVENTION DE L'ALEC



L'Espace **INFO → ÉNERGIE** : un accompagnement pour les particuliers et les professionnels

Le conseil sur la maîtrise de l'énergie et la sensibilisation du grand public sont les deux axes principaux de l'Espace **INFO → ÉNERGIE (EIE).**

Les conseils et la sensibilisation proposés par l'EIE concernent toutes les problématiques de maîtrise de l'énergie dans l'habitat :

- la sobriété dans les usages énergétiques,
- l'efficacité du bâtiment et l'amélioration des systèmes (éclairage, ventilation, isolation et chauffage),
- la production d'énergies renouvelables,
- le suivi des consommations ou comment mesurer l'impact des actions mises en place.

L'EIE est intégré au dispositif "Point Rénovation Info Service" (PRIS) car il accompagne tous les porteurs de projets non éligibles aux conditions de ressources des dispositifs ANAH. Aujourd'hui, par le biais des plateformes locales de rénovation énergétique de l'habitat, le service de l'EIE tente, avec les partenaires publics, institutionnels et privés, d'organiser des parcours visant à accompagner le plus qualitativement possible chaque projet.

L'EIE est un dispositif de conseils neutre et gratuit !

Les porteurs de projets le sollicitent autant de fois que nécessaire et ce, gratuitement. En effet, la disponibilité et la qualité des conseils délivrés engagent les particuliers à (re)solliciter le service et à le recommander.

Le profil type du particulier entrant en contact avec l'Espace **INFO → ÉNERGIE** est un propriétaire occupant une maison individuelle, construite avant 1990, souhaitant réduire sa facture d'énergie et/ou améliorer son confort thermique.

Les conseillers de l'EIE travaillent sur deux grands axes : le conseil et la sensibilisation.

Ils organisent des actions de terrain à destination du grand public. Celles-ci permettent d'informer les particuliers sur les bons gestes à effectuer pour faire des économies d'énergie et d'activer le passage à l'acte des porteurs de projets. Elles prennent la forme d'ateliers thématiques.

Ils conseillent les porteurs de projets passant à l'acte sur les aspects techniques, administratifs et financiers des travaux envisagés.

L'ALEC Nancy Grands Territoires conduit depuis 2011 une déclinaison expérimentale de l'EIE dédiée aux Opérations Collectives de Rénovation Énergétique (OCRE). Ce projet est soutenu par l'ADEME et le Grand Nancy.

Sur le territoire d'action couvert, le secteur des copropriétés est composé d'environ 50 000 logements, soit environ 35% du parc. Ce secteur est plutôt énergivore et représente de ce fait un fort potentiel d'économies d'énergie. Or, force est de constater qu'il réalise très peu de travaux en ce sens alors qu'il présente une opportunité de marchés de rénovation massifs et mutualisés.

Dans la continuité de la dynamique lancée par l'ALEC, le Grand Nancy a souhaité proposer un dispositif à destination des copropriétés volontaires pour la rénovation globale de leur immeuble, nommé *Copro'Actif*. Celui-ci associe les compétences de la Société Publique Locale Grand Nancy Habitat et de l'ALEC.

Plusieurs typologies de copropriétés sont observées :

- les cas "simples" ne nécessitant pas d'accompagnement : très petites copropriétés et/ou composées de copropriétaires dynamiques pour lesquels les conseils dispensés lors des permanences suffisent,
- les cas "à encourager" pour lesquels un accompagnement (type *Copro'Actif*) est nécessaire et porte ses fruits dans les cinq ans,
- les cas "complexes" qui nécessitent un accompagnement plus lourd, mené par une équipe spécialisée.



**NOTRE MISSION,
VOUS CONSEILLER
GRATUITEMENT
ET EN TOUTE
TRANSPARENCE
SUR LA MAÎTRISE
DE L'ÉNERGIE.**



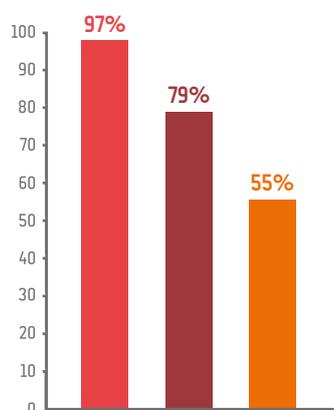
Comment les particuliers connaissent-ils l'EIE ?



* Plateforme téléphonique nationale et/ou régionale et site internet

Que pensent les particuliers de notre service ?

Statistiques obtenues à partir de l'enquête proposée par l'ADEME (264 réponses sur 900 personnes interrogées) :



97% sont satisfaits du service
79% sont prêts à recommander l'ALEC à un proche
55% sont prêts à aller plus loin que prévu dans leurs travaux

TOP3 des conseils délivrés :



TOP5 des actions mises en œuvre :



Chiffres clés

1717 personnes renseignées
dont **239** sont des copropriétaires.

20 minutes est le temps moyen d'un conseil.

5 000 documents d'information distribués aux contacts (guides pratiques ADEME, listes des professionnels RGE).

125 professionnels conseillés dont 75 dans le domaine du bâtiment (30 architectes / bureaux d'études thermiques et 30 installateurs).

104 actions de sensibilisation réalisées dont **26** à destination du monde de la copropriété.

80% des particuliers ayant consulté l'EIE passent à l'acte.

42% des passages à l'acte sont dus à l'influence de l'EIE.

Un particulier qui passe à l'acte grâce à l'EIE économise en moyenne **5 500** kWh, réduit ses émissions de gaz à effet de serre de **1 200** kg équ. CO₂ et génère **11 000** euros sur le territoire.

16 copropriétés engagées dans Copro-Actif représentant **1 585** logements.

2 copropriétés au stade des travaux.



Espace INFO → ÉNERGIE : des actions concrètes en 2015



LES ATELIERS DE PRÊT D'OUTILS DE MESURE

Ces ateliers ont remporté un vif succès et ont affiché complets à chacune des dates programmées. Ils ont été organisés deux fois par mois et uniquement de novembre à mars.

Cette année, plus de 100 particuliers ont suivi ces ateliers et ont donc pu emprunter des outils de mesure afin de diagnostiquer les performances thermiques, électriques et la qualité de l'air de leur logement.

“En vue de favoriser la sobriété et la performance énergétique avec la volonté concertée d’être des acteurs efficaces de la transition énergétique, GrDF et l’ALEC Nancy Grands Territoires développent leurs actions partenariales.”



Patrick GAUFFRE
Directeur Territorial Meurthe & Moselle GrDF



DE NOV.
À MARS

VEZ
PARCOURIR LES RUES
DE VOTRE COMMUNE
ET VISIONNEZ À L'AIDE
D'UNE CAMÉRA
THERMIQUE LES PERTES
D'ÉNERGIE DE VOTRE
HABITAT

LES BALADES THERMOGRAPHIQUES

Les balades thermographiques permettent de se promener dans une rue ou un quartier et de regarder au travers d'une caméra thermique les logements des participants. Cet atelier en extérieur propose aux propriétaires de visualiser "en direct" les zones touchées par les déperditions d'énergie de leur logement.

“L’ALEC nous propose une palette d’actions très complète tournée vers les projets de la ville, les agents et les particuliers.”



Stéphane KLOPP
Conseiller municipal de Villers-lès-Nancy





Voir la vidéo



FÊTE DE L'ÉNERGIE (NANCY)

Chaque année en octobre, les "Jardins éphémères" de la Place Stanislas et les Salons de l'Hôtel de Ville accueillent le temps d'un dimanche la "Fête de l'énergie et du Climat".

Cette année, plus de 4 000 personnes nous ont rendu visite. Cette journée s'est clôturée par une conférence de Jean JOUZEL, climatologue de renom, présent pour l'évènement "Le Train du Climat".

"Avec la Fête de l'Énergie, l'ALEC et la ville de Nancy allient leurs efforts pour sensibiliser le plus largement possible les Nancéiens aux enjeux du développement durable."

ville de
Nancy

Aline-Sophie MAIRE
Conseillère déléguée au développement durable et à l'écologie urbaine
Ville de Nancy



COPROPRIÉTAIRES SOYEZ COPRO-ACTIFS !

L'ACCOMPAGNEMENT POUSSÉ DES COPROPRIÉTÉS AVEC LE DISPOSITIF "COPRO-ACTIF"

"Toutes ces démarches et réunions diverses ont été très bien menées par l'équipe ALEC, SPL et CAUE.

La décision prise par les copropriétaires est le fruit de leur travail, et les travaux d'isolation thermique de la toiture, du plancher bas et des façades et la mise en place d'une ventilation performante se sont réalisés dans de bonnes conditions.

Un an après le début de ces travaux nous avons encore besoin d'eux pour finaliser les démarches de financements."

Mireille K.
Syndic bénévole
d'une copropriété
à Villers-lès-Nancy



LE CONCOURS DES FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE (GRAND NANCY ET SEL ET VERMOIS)

Économiser l'énergie à la maison uniquement en analysant ses comportements et en changeant ses habitudes : pari réussi pour les 32 familles qui ont participé cette année au concours !

"Nous avons suivi ce concours et ça a été très positif car nous avons appris plein de petits gestes à faire au quotidien pour limiter nos dépenses d'énergie mais aussi être plus attentifs à tout ce que l'on peut faire."

Voir le site



Voir l'article



Lydianna

Participante du concours



La mission de mutualisation de l'ALEC : le Conseil en Énergie Partagé



MUTUALISER
POUR BÉNÉFICIER
D'UN CONSEILLER
À L'ÉCOUTE DES
COLLECTIVITÉS.



L'ALEC propose une mission de “Conseil en Énergie Partagé” qui permet aux collectivités de moins de 10 000 habitants de mutualiser les compétences d'un “conseiller énergie”. Ce conseiller accompagne les collectivités dans la définition et l'application au quotidien de leur politique énergétique.

Pour les communes du territoire le poste énergie représente :

- 2,5% à 12,5% du budget de fonctionnement (moyenne nationale : 4,2%).
- 38,7 à 56,6€TTC par habitant par an.

Les communes de moins de 10 000 habitants sont celles dont le poids de l'énergie dans le budget communal est le plus important. Elles consacrent le moins de temps à la gestion de l'énergie car dépourvues de service dédié. Elles sont donc particulièrement exposées à l'augmentation du cours des énergies.

Aujourd'hui, diminuer les consommations d'énergie communales veut dire :

- Réduire sa facture énergétique et se prémunir contre la hausse du prix des énergies.
- Contribuer de manière concrète à la lutte contre le réchauffement climatique par la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées aux consommations.
- Inciter la population à engager des actions vers la transition énergétique.

Qu'est-ce que le CEP ?

Un facilitateur des démarches d'économie d'énergie

Le Conseil en Énergie Partagé repose sur la sensibilisation et l'information des collectivités afin de les accompagner à mener des actions de maîtrise de l'énergie.

Ces actions se déclinent de deux manières :

- Des actions de base indispensables aux actions de maîtrise de l'énergie :
 - Mise en place du “suivi fluide” (énergie et eau) afin de visualiser l'évolution des consommations des trois dernières années.
 - Réalisation d'un bilan énergétique annuel (synthèse du suivi fluide, analyse des contrats, mise en place d'indicateurs...) soumis au Conseil Municipal pour présenter les évolutions des consommations communales et faire ressortir les points critiques à traiter.
 - Mise en place d'une culture “énergie” commune (information, veille, réglementation...).
- Des actions sur-mesure en fonction des projets et des priorités de la commune :
 - Pré-diagnostic des bâtiments : état des caractéristiques thermiques, hiérarchisation des actions de maîtrise de l'énergie en fonction de leur rentabilité.
 - Recherche des faiblesses thermiques d'un bâtiment à l'aide de la thermographie.
 - Réalisation d'études d'opportunités : évaluation technique, économique et environnementale. Elles permettent d'appuyer les initiatives des maîtres d'ouvrages publics et de leur procurer les éléments indispensables à leur choix.
 - Aide au montage de projets : accompagnement de la commune dans le cadre d'un projet de construction de bâtiment (procédure des marchés publics, recherches de financements...).
 - Sensibilisation et formation des usagers des bâtiments.
 - Communication autour des réalisations exemplaires.

UN CERCLE vertueux

Les économies réalisées par les communes adhérentes, accompagnées du CEP.



FOURNITURE D'ÉNERGIE

- 81 600 € TTC en 2015

Négociation et optimisation des contrats



EXPLOITATION

- 325 MWh* = - 14 373 € TTC en 2015

Contrats de performances énergétiques pour les chaufferies



GESTION ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE PUBLIC



USAGES

- 3 500 € TTC en 2015

Sensibilisation des usagers



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

- 353 MWh = - 32 000 € TTC en 2015

Travaux économies d'énergie

* À noter : en Lorraine, une école de 500 m² consomme annuellement environ 56 Mwh pour le chauffage et l'eau chaude et 8 Mwh d'électricité.

TOP5 des actions les plus réalisées :



Optimisation des périodes de réduit de chauffage



Adaptation des puissances électriques souscrites (abonnement)



Rénovation des éclairages intérieurs par des technologies plus performantes équipées de détecteurs de présence et de luminosité



Installation de chaudières à haute performance énergétique associée à un contrat d'exploitation



Mise en place de coupe-veille centralisé

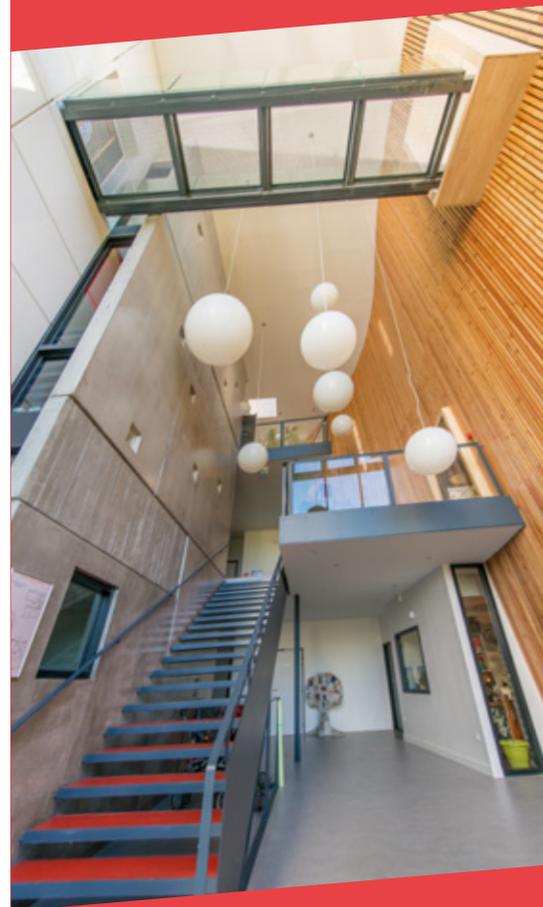
Chiffres clés

Le **1^{er}** dispositif créé en Lorraine.

23 communes adhérentes.

156 000 m² de bâtiments communaux suivis pour une consommation de **27 GWh** d'énergie finale et une facture de **2 M€ TTC**.

100 000 € économisés sans investir.





Conseil en Énergie Partagé : des actions concrètes en 2015

GROUPEMENT D'ACHAT DE GAZ NATUREL

La fin progressive des tarifs réglementés de vente de gaz naturel en 2014 a bouleversé les habitudes des communes concernant leur fourniture en gaz naturel. Elles doivent dorénavant mettre en concurrence les sites consommant plus de 30 MWh de gaz naturel.

Les communes, accompagnées par le CEP, se sont groupées pour réaliser ces achats et bénéficier des prix attractifs actuels sur les marchés du gaz.

À l'issue d'une démarche de ce type initiée par le Grand Nancy pour toutes les communes de Meurthe-et-Moselle, un tarif fixe pour une durée de deux ans a été retenu. L'économie réalisée est de 17% sur toutes les factures !

MARCHÉ D'EXPLOITATION AVEC INTÉRÈSSEMENT

(ACTION DANS LE CADRE DU PCAET
DU GRAND NANCY)

La ville de Laneuveville-devant-Nancy a mis en place un marché d'exploitation des systèmes de chauffage en incluant des objectifs d'économie d'énergie. L'idée générale est de renforcer la responsabilité de l'exploitant qui doit, tout en assurant le confort dans les bâtiments communaux, optimiser les réglages du chauffage pour réaliser des économies d'énergie. Les excès de consommations ou les économies réalisées sont partagés entre la ville et l'exploitant. La ville réalise ainsi une des actions du Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand Nancy.

FACE
AU CLIMAT
ON A TOUS
UN RÔLE À JOUER

Grand
Nancy





LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DU SEL ET DU VERMOIS ET L'ALEC S'ENGAGENT EN FAVEUR DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE !

Depuis le 1^{er} janvier 2015, la communauté de communes a souhaité développer et soutenir les actions d'économies d'énergie pour ses communes et son patrimoine.

La convention d'adhésion a été signée par David FISCHER, Président de la Communauté de Communes et Jean-François HUSSON, Président de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat, le jeudi 09 avril à 18h30, salle Le Chapitre à l'Espace Prieuré de Varangéville.



GROUPEMENT D'ACHAT POUR LA RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les premiers travaux engagés ont concerné le recensement des consommations et l'optimisation des contrats d'énergie avec des économies directes et immédiates.

Une soirée d'information sur le sujet des économies d'énergie pour l'éclairage public a réuni les élus et techniciens des communes et le Syndicat Départemental d'Électricité de Meurthe-et-Moselle. Une démarche groupée d'achat de travaux de rénovation des matériels d'éclairage a suscité un fort intérêt.



ÉLECTRICITÉ VERTE À MALZÉVILLE

La ville a fait le choix, dans le cadre du groupement d'achat d'électricité lancé par le Grand Nancy, de l'électricité verte pour l'intégralité des sites concernés par l'obligation de mise en concurrence.

Ce choix a permis de tripler la proportion d'énergie renouvelable pour fournir les bâtiments de la ville, en passant de 3% à 11%.

C'est aussi une bonne opération économique puisque ce choix fait baisser la facture d'électricité de ces bâtiments de 10%.



2015, les ALEC au cœur de la transition énergétique

Les ALEC ont été reconnues d'intérêt général dans une des articles de la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte, à l'instar des comités régionaux du tourisme (CRT), des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), et des agences de l'urbanisme. Cet article de loi donne une assise juridique plus forte et la possibilité pour les collectivités ou groupements de collectivités qui le souhaitent de s'appuyer sur une agence territoriale pour mener à bien leurs actions dans le domaine de l'énergie, de l'environnement et du développement durable.

L'ALEC, le Grand Nancy et Air Lorraine ont été retenus par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet "AACT-AIR". Celui-ci a pour objectif d'évaluer l'impact des économies d'énergie sur la qualité de l'air.

Enfin, puisque les petits ruisseaux font les grandes rivières et que la mobilisation contre le changement climatique et la diminution des pollutions est l'affaire de tous, l'ALEC a choisi de faire la route en compagnie de Zoé, la voiture 100% électrique de Renault. Pour joindre la parole aux actes !

Après 8 mois d'utilisation et 5 000 km parcourus, voici quelques retours d'expériences :

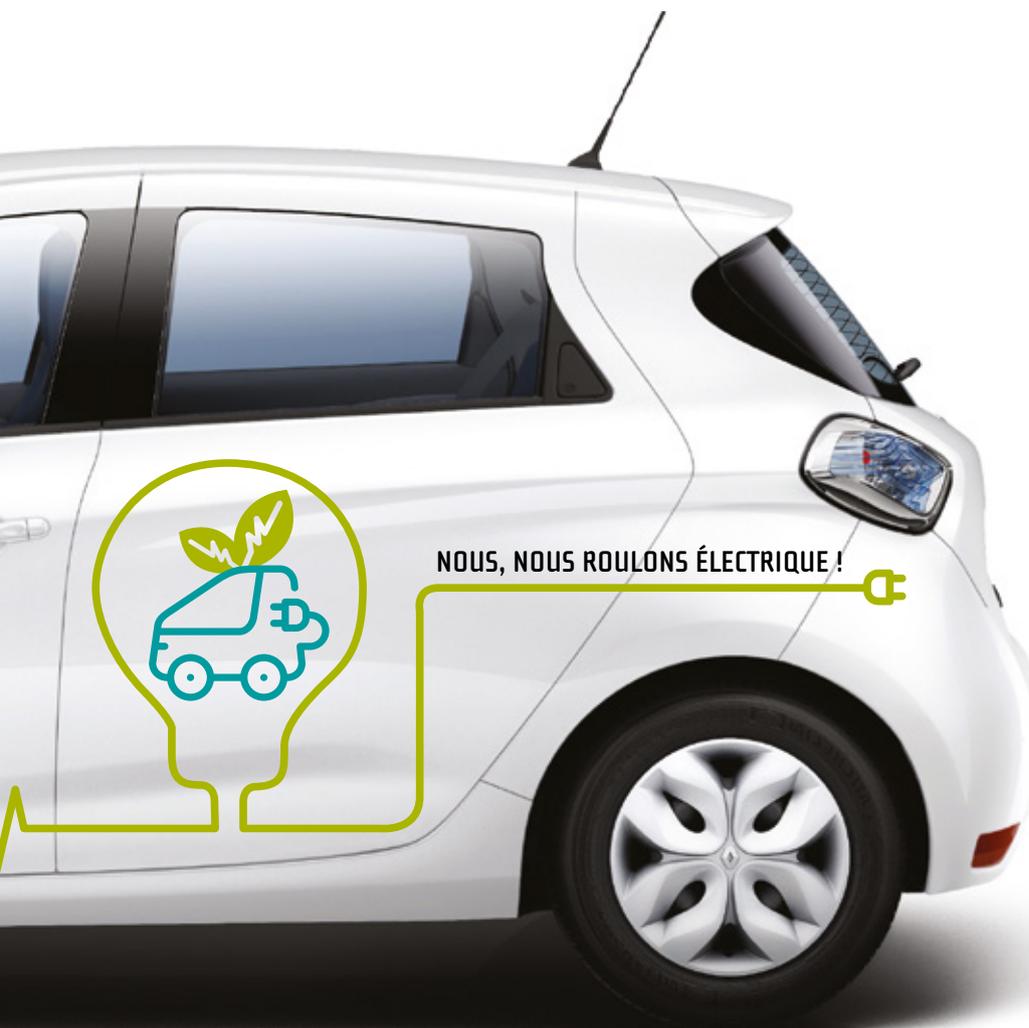
- Véhicule très agréable à conduire car souple dans la direction et réactive à l'accélération.
- Des indicateurs (autonomie de la batterie, recharge et décharge de la batterie, moyennes et statistiques) qui permettent de sensibiliser et motiver à l'éco-conduite.
- Absence de bruit pour ce type de moteur qui s'avère très agréable pour le conducteur et son environnement proche mais peut être perçu comme dangereux pour les piétons qui n'entendent pas arriver le véhicule.



- Absence d'émissions de pollutions directes, mais il convient de prendre en compte les pollutions indirectes générées par la production d'électricité comme les centrales. Tout dépend donc du contrat de fourniture d'électricité souscrit ! À l'ALEC, ce contrat est 100% énergies renouvelables, ce qui garantit les moindres pollutions directes et indirectes.
- Autonomie d'environ 120 km grâce à un mode "ÉCO" qui permet de limiter l'accélération et la vitesse maximale à 95 km/h. Si ce mode est désactivé et que la voiture ne fait que de la voie rapide à 110 km/h, l'autonomie chute à environ 80 km. C'est donc un véhicule très adapté au milieu urbain. De plus, chaque anticipation de freinage permet de recharger la batterie. L'autonomie en ville est de ce fait de 160 km !
- Recharge directe du véhicule sur une prise électrique classique. Il n'est pas obligatoire d'attendre que la batterie soit vide pour la recharger, car cela prendrait environ 10h.
- Notre consommation moyenne actuelle : 16 kWh d'électricité au 100 km est trois fois plus économique en énergie finale qu'un moteur thermique. Cela représente en énergie primaire 41 kWh au 100 km contre 50 kWh pour les moteurs thermiques.
- Pour le côté financier : la location obligatoire de la batterie, à hauteur de 80€ HT/mois, grève l'économie d'énergie réalisée sur le fonctionnement au vu de notre faible kilométrage !
- Enfin, pour le côté environnemental, sans prendre en considération la batterie, bilan Gaz à Effet de Serre deux fois meilleur. En effet, tous les 100 km, la voiture électrique fait émettre indirectement 7,4 kg de CO₂ contre 15 kg pour la voiture essence.

En conclusion, c'est une voiture très agréable à conduire au quotidien avec des avantages environnementaux directs (bruit, émissions). En revanche le coût de location de batterie ne favorise pas la balance économique et des progrès restent à faire en matière d'autonomie.

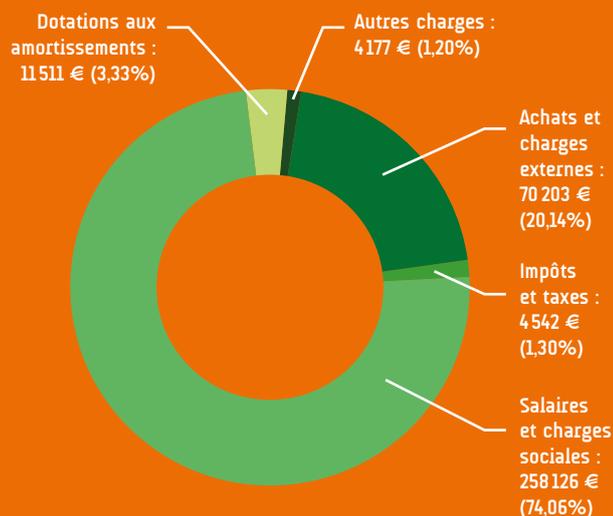
Voir la vidéo



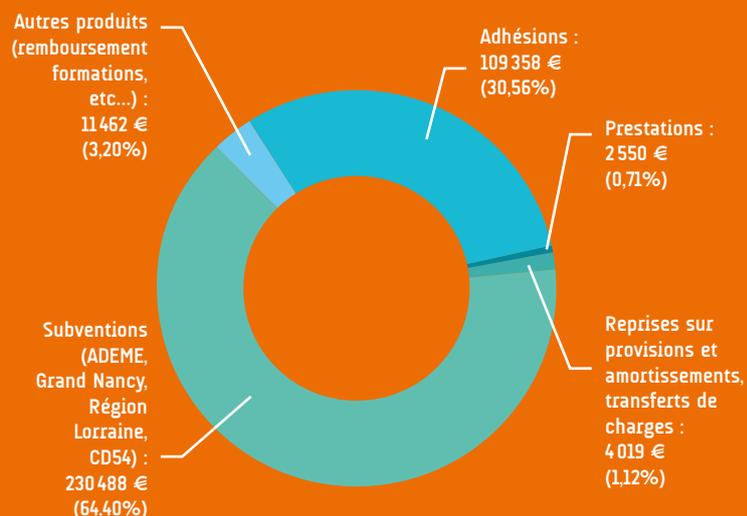
alec

Bilan financier 2015

DÉPENSES :
TOTAL = 348 559 €



RECETTES :
TOTAL = 357 877 €



Soit un résultat d'exploitation 2015 de **+9 318 €**



ANALYSE 2015 :

Le budget de l'ALEC est stable avec une évolution des dépenses de + 2,15 % par rapport à 2014 et une évolution des recettes de + 4,73%.

Les dépenses ont été un peu moins élevées que prévu suite au congé maternité d'une salariée.

En prévision du changement de locaux et de nouvelles missions à destination des entreprises, des provisions financières ont été inscrites au bilan.



ÉVOLUTION DU BUDGET (CHARGES)
ET DES ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN (ETP) DEPUIS 2007 :

	ETP	CHARGES EN €
Sept. 2007	2	37 066
2008	2	102 964
2009	2	119 345
2010	3	120 756
2011	4	210 022
2012	5	254 295
2013	5,8	282 125
2014	6	341 215
2015	6,8	348 559

PRÉVISIONNEL 2016 :

Le budget prévisionnel 2016 s'élève à 413 650 €
soit une évolution de + 18,7%.

Cette augmentation est due au projet de plate-forme
locale de la rénovation énergétique et au recrutement
d'un chargé de mission à destination du public des
entreprises.

LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2016 S'ÉLÈVE À 413 650 € SOIT UNE ÉVOLUTION DE +18,7%.



154, rue Jeanne d'Arc - 54000 NANCY
Tél. : 09 61 44 71 77 - info@alec-nancy.fr

www.alec-nancy.fr